

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**Avis relatif à la tarification des pieds à restitution d'énergie de classe III
VELOCITY et CELSUS visés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : SSAS2003017V

En application de la convention entre le Comité économique des produits de santé et respectivement la société ORTHO EUROPE et l'Union française des orthoprothésistes (UFOP), les prix de cession en euros HT, les tarifs et les prix limites de vente (PLV) au public en euros TTC des produits visés dans le tableau ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	Prix de cession en € HT	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
2704461	Pied restitution énergie, classe III, ORTHO, VELOCITY	1 566,80	2 512,82	2 512,82
2706566	Pied restitution énergie, classe III, ORTHO, CELSUS	1 566,80	2 512,82	2 512,82